ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

congés payés

Question écrite n° 103852

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'extension du dispositif visant à bénéficier du don de RTT prévu par la loi pour les parents d'enfant malade. Une personne souffrant d'une leucémie souhaite en effet faire évoluer la loi mais le dispositif sur la session de RTT ne s'applique qu'aux parents s'occupant d'enfants gravement malades, mais pas aux conjoints. Elle lui demande donc si elle envisage de proposer une modification de la mesure au cas présent, son élargissement semblant être une mesure de justice sociale.

Données clés

Auteur : Mme Marianne Dubois
Circonscription : Loiret (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103852
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 avril 2017, page 2830
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)